

# MILLE-PATTES 2019 ROUGE

DOMAINE DES BÉRIOLES



Vignobles de France Régions viticoles Val de Loire

Cuvée des "copains", vin convivial, fruité et gourmand.

- Gamay 100%

## Accords mets et vins

A boire jeune à l'apéritif, bien accompagné de tapas et grillades.

## Détails

**Effervescent** : non

**Degrès** : 13,5 %

**Viticulture** : Biodynamie

**Primeur** : non

**Bio** : oui

**Contenance** : 0,75 L

**Cépages** : Gamay

**Région** : Val de Loire

**Packaging** : carton de 6

**Appellation** : Vin de France

**Couleur** : Rouge

**Millesime** : 2019

**Domaine** : Domaine des Béroles

## Caractéristiques

**Terroir** : Sol argilo-calcaire

**Cépage** : 100% Gamay

**Vendange** : Manuelles

**Viticulture** : Biodynamique

**Vinification** : Fermentation sous contrôle des températures en cuve inox

**Elevage** : Partiel en fût de plusieurs vins et en cuve

## Dégustation

**Nez** : Sur les fruits rouges, notes de framboise et de cassis

**Bouche** : Fruité, gourmand, matière souple, tanins légers

**Garde** : 2 à 3 ans

## HISTOIRE DU DOMAINE

Alors jeune diplômé en agriculture, Olivier Teissèdre acquiert le domaine en 1976. Situé en plein coeur du vignoble de Saint Pourçain, au pied de l'église du village de Cesset, l'exploitation est à cette époque dédiée à la culture de céréales. Mais en 1989, son épouse, ingénieur agricole, décide d'apporter une diversification d'activité sur le domaine. C'est alors qu'Odile et Olivier deviennent propriétaires du « clos des Béroles » et qu'ils plantent les 9000 premiers cep de vigne sur le climat des Béroles. Durant les 22 ans qui suivent, la famille Teissèdre développe la viticulture pour atteindre et exploiter une superficie de 8 ha de vigne. C'est en 2011 que leur fils Jean Teissèdre décide de rejoindre le domaine familial, fort de ses expériences dans les vignobles de Bourgogne et du Val de Loire. Ce passionné de viticulture crée, dans une ancienne bâtisse du Bourbonnais, le chai du domaine des Béroles. C'est le début de la vinification et de la commercialisation en bouteilles à la propriété. Quatre millésimes plus tard, Sophie & Jérôme Roux, soeur et beau-frère de Jean, le rejoignent pour partager cette aventure familiale. Ensemble, ils décident de demander la certification en Agriculture Biologique pour ce domaine dont les 15 ha de vignoble s'étendent sur les communes de Cesset et Saulcet. En 2018, les membres de la famille Teissèdre créent les « Balades en Béroles », cinq routes oenotouristiques conçues pour faire partager leur passion de la viticulture mais aussi pour communiquer leur attachement au patrimoine, à l'histoire et à la gastronomie de ce terroir.

